



Lettre ouverte au Directeur général de l'IRSN  
Fontenay-aux-Roses, le 28 mars 2022

Monsieur le Directeur général,

Suite à la lettre ouverte intersyndicale du 17 mars 2022, dans laquelle nous vous demandions d'aller défendre notre situation auprès de Bercy, pour que le cadrage 2022 proposé à notre Institut intègre le fort niveau d'inflation constaté en 2021 et début 2022, l'intersyndicale a lancé une pétition auprès des salariés de l'IRSN. Celle-ci comprenait deux questions :

1/ Soutenez-vous la demande de l'intersyndicale de l'IRSN auprès de Bercy et du DG pour obtenir un cadrage salarial 2022 permettant des augmentations générales et individuelles dignes de ce nom ?

2/ Etes-vous prêt à vous mettre en grève pour défendre cette revendication ?

Au final, ce sont 496 salariés qui y ont répondu<sup>1</sup>, soit 28,7 % des salariés de l'IRSN (31,2 % si on ne considère que les CDI). Voici les réponses aux questions :

Question 1 : 495 « OUI », soit 99,8 % des répondants (1 « NE SE PRONONCE PAS »)

Question 2 :

248 « OUI », soit 50 % des répondants

49 « NON », soit 9,9 % des répondants

199 « NE SE PRONONCE PAS », soit 40,1 % des répondants

Malgré un taux d'arrêt et de télétravail non préparé élevés cette semaine lié à la reprise de l'épidémie de Covid, un nombre significatif de nos collègues se sont mobilisés pour soutenir cette pétition. Cette mobilisation est d'autant plus importante qu'une forte proportion des répondants est prête à faire grève pour obtenir un meilleur cadrage. Cette mobilisation est à la hauteur du décrochage historique par rapport aux entreprises et autres EPIC du secteur : le différentiel de cadrage de l'IRSN (1,35 % en 2021, 2 % si rien n'est fait en 2022) par rapport au CEA (2 % en 2021, 2,8 % en 2022) atteindrait - 1,45 % en deux ans.

Monsieur le Directeur général, nous vous demandons de porter ces résultats à la connaissance de Bercy, mais aussi de nos tutelles, afin qu'ils prennent bien en compte les conséquences d'un refus de revoir significativement notre cadrage.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, nos salutations les plus distinguées.

Pour la Cfdt

Lionel Vivan, DSC

Pour la CFE-CGC

Luc Codron, DSC

Pour la CGT

Philippe Bourachot, DSC

<sup>1</sup> Nous tenons à votre disposition toutes les pétitions mais dans un souci écologique, nous ne les avons pas imprimées à ce stade